

lement au nombre de 89 ; les hôpitaux auxiliaires du territoire 338. C'est un total de 22,375 lits, entre ces hôpitaux et infirmeries, dont la Société peut disposer.

La propagande par conférences a donné des résultats supérieurs à ceux de 1907. Le travail est analogue à celui qui se poursuit en Suisse au moyen de séries de projections lumineuses.

Les ressources sociales forment un capital en argent de fr. 10,337,857, et en matériel et lingerie fr. 2,793,945.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE AU MAROC

Rapport de M. de Valence.

M. V. de Valence, secrétaire général de la Société française de secours aux blessés militaires, ayant bien voulu nous communiquer, en vue du *Bulletin*, son rapport sur l'œuvre de la Croix-Rouge au Maroc, présenté à l'assemblée générale de la Société le 21 juin 1908, nous nous empressons d'en extraire pour nos lecteurs les fragments suivants, qui viennent très heureusement compléter les indications sommaires contenues dans nos précédents fascicules.

« Comment nous sommes allés au Maroc, je ne le rappellerai pas ici, en détail ; de ces longs et difficiles préliminaires je ne retiendrai que l'inoubliable conversation qui eut lieu le 16 septembre 1907, entre le Ministre de la Guerre et votre Secrétaire général parce que c'est là vraiment qu'a été décidée l'admission des infirmières de la Croix-Rouge dans les hôpitaux militaires du Maroc :

« Je ne peux pas, à mon grand regret, vous autoriser à établir
« un hôpital à Tanger, venait de me dire le Ministre — c'était là
« en effet ce que nous avions demandé —, Tanger est une ville
« ouverte, sans protection efficace, nos blessés n'y seraient pas à
« l'abri d'un soulèvement populaire, je me refuse à encourir une
« telle responsabilité.

« Eh bien ! répondis-je au Ministre, j'ai une autre proposition à
« vous faire. Je vous offre, au nom de la Société de secours aux
« blessés militaires, de mettre à votre disposition non plus un hô-
« pital de campagne, mais une section de nos infirmières, qui s'en

« iront, comme de simples professionnelles soigner dans les hôpitaux de Casablanca, sous la direction des médecins du service de santé, les malades et les blessés du corps de débarquement. — « Vous allez au-devant de mes désirs, reprit le Ministre, si vous le voulez c'est fait ! »

« Le lendemain soir, après avoir remis entre les mains de notre dévoué collègue, M. Hussenot de Senonges, les services du Secrétariat, je partais pour aller préparer à Casablanca le logement de nos infirmières. De son côté « L'Union des Femmes de France » demandait et obtenait l'autorisation de se rendre à Oran, « L'Association des Dames Françaises » devait suivre un peu plus tard ; ainsi allait se trouver réalisée sur la terre d'Afrique l'union, j'allais presque dire la fusion dans la même action patriotique des trois sociétés d'assistance aux blessés, grâce à la libérale décision de M. le Ministre de la guerre, à qui la Croix-Rouge française en sera toujours reconnaissante.

« Disons-le cependant bien haut, Messieurs, jamais pareille proposition n'aurait pu être faite par la Société de secours aux blessés militaires, sans l'établissement de ces dispensaires-écoles, où depuis huit ans se poursuit méthodiquement, sans arrêt, la formation de nos infirmières. Partie de cet admirable dispensaire de Plaisance — dont je salue en passant l'incomparable directrice — l'œuvre s'est répandue de là dans la France entière, semant dans la plupart de nos grandes villes ses quarante-trois dispensaires. C'est là que, sous la direction d'éminents praticiens, s'est formée toute une génération de femmes dévouées, instruites, disciplinées, celles-là mêmes dont je vais vous parler.

« Le 23 septembre 1907, douze d'entre elles, les douze premières, conduites par leur directrice M^{me} Fortoul, prenaient la route de Casablanca. Comme toutes celles qui suivirent, elles avaient été désignées par M^{me} la comtesse d'Haussonville. Difficile problème, on vous l'a dit tout à l'heure, que celui de faire un choix, sans mécontenter personne, parmi tant de bonnes volontés, s'offrant toutes avec les mêmes droits et la même insistance. La clairvoyante sagesse de la présidente du Comité central des dames, sut constamment le résoudre avec autant de bonheur que de tact. . .

Dès leur débarquement, elles allaient connaître les premières difficultés de leur tâche . .

« C'était bien en effet au milieu du tumulte des armes, que nos infirmières allaient débiter dans leur patriotique mission.

« Un camp retranché, tel fut l'aspect que présenta, pendant les premiers mois de l'occupation, Casablanca. Devant ces tranchées venaient parader les hardis cavaliers marocains, les balles sifflaient jusque sous les tentes, plus tard on se donna de l'air, mais c'était encore au milieu des détonations des lourdes pièces de la « Gloire » que nos infirmières se rendaient certains jours à leurs travaux.

« Deux formations sanitaires fonctionnaient alors à Casablanca, l'ambulance de campagne, la première en date, dirigée par le médecin-major Poulain et l'hôpital N° 1, qui avait pour chef le médecin-major Zumbiehl.

« Lorsque, sous l'énergique impulsion du général d'Amade, les colonnes commencèrent à sillonner le « Bled », l'ambulance de campagne, rendue à sa véritable destination, fut incorporée dans la colonne du littoral, mais presque en même temps, un second hôpital, celui de Sourjd-Did, dirigé par le médecin-major Saltet, prenait sa place. Alors aussi le nombre de nos infirmières à Casablanca s'éleva de 12 à 18.

« Sous les ordres des médecins-chefs, d'autres majors dirigeaient les services, c'étaient les chefs directs de nos infirmières.

« Chez tous les médecins de la guerre, j'ai hâte de le dire, médecins-chefs ou chefs de service, médecins d'hôpitaux ou médecins de troupes, les infirmières de la Croix-Rouge et leur œuvre n'ont rencontré que l'accueil le plus bienveillant, souvent même les plus chaleureuses sympathies. C'est sous la plume de l'un d'eux, le médecin-major de première classe Leyrand, qu'a paru dans le *Caducée* la plus flatteuse appréciation qui ait été faite de la mission de nos infirmières.

« Témoins de leurs actions, les médecins du service de santé n'ont pas caché leur approbation, j'oserai même dire leur surprise, non qu'ils ignorassent ce qu'on peut attendre du dévouement de la femme française, mais parce qu'ils ne s'attendaient pas, je crois, à trouver chez des infirmières volontaires une pareille endurance, jointe à tant de discipline et de savoir. . .

« Nous avons dit au Ministre de la guerre :

« Nos infirmières seront sous les ordres de vos médecins comme de véritables professionnelles ». Ce fut donc, dans chacune des for-

mations sanitaires, le médecin-chef qui régla leur service, et c'est aussi à son approbation qu'à chaque session nouvelle la Directrice soumettait un projet de répartition des infirmières entre les divers services : blessés, fiévreux, contagieux, pharmacie, lingerie, buanderie, cuisine.

« Le service commençait à 7 heures par la surveillance de la propreté des salles, le relevé des températures, la réfection des lits et la toilette des malades ; à 8 heures visite du major, suivi dans chaque tente par l'infirmière ; puis venait, dans le service de chirurgie, les pansements et les opérations, dans les autres la distribution des médicaments, l'application des prescriptions du docteur, ventouses, injections hypodermiques, pointes de feu, bains à donner aux typhiques, ensuite la distribution des aliments et la surveillance des régimes, après quoi, — on était bien près de midi — l'infirmière retournait à la maison pour déjeuner.

« A 2 heures, second départ pour l'hôpital, répétition à peu près du même programme, complété par la préparation des stérilisations et des pansements, à 6 heures on rentrait.

« Puis chaque soir, deux de nos infirmières s'en allaient leur petit fallot à la main, par les rues de Casablanca, prendre la garde de nuit. S'il s'agissait d'un grand malade on le veillait jour et nuit. Dans les derniers temps qui précédèrent la mort du lieutenant Segonne, M^{me} Hervé ne quitta pas un instant son chevet, il s'éteignit entre ses bras !

« De temps à autre, lorsqu'avait lieu une évacuation de malades, deux de nos infirmières s'embarquaient avec l'autorisation de l'amiral sur le transport-hôpital qui conduisait les malades à Alger ou à Oran. Jugez de ce que pouvait être ce service à bord, par le roulis, dans une salle de typhiques par exemple ! Là il ne suffisait plus du dévouement habituel, il fallait aussi le pied marin et un cœur solide.

« Cette innovation, car c'en était une, eut un succès complet, si bien qu'au retour de la première évacuation le médecin-chef Vinh Long me demandait non plus seulement deux infirmières, mais quatre pour la suivante !

« Telle fut, dans ses lignes générales, l'organisation des services à Casablanca, telle elle fut plus tard à Ber-Rechid, où deux de nos infirmières, qui, je tiens à le dire en passant, sont depuis dix mois

au Maroc, ont été adjointes à l'hôpital de cent lits récemment créé dans ce poste, telle elle fut enfin, cette organisation, sur la frontière oranaise lorsque, dans le courant de décembre, le comte d'Haussonville conduisait, avec l'autorisation du Ministre de la guerre, deux sections, l'une de six infirmières à Marnia, l'autre de quatre à Tlemcen, dirigées, la première par M^{me} Fidières, la seconde par M^{me} de Grailly . . .

« Après la clôture des opérations contre les Benimassen, la Société décida de rappeler les infirmières de Tlemcen et de Marnia. Notre zélé collègue, M. Hussenot de Senonges, chargé par le Conseil d'aller prendre les dispositions nécessitées par ce départ, s'embarqua à cet effet le 23 janvier pour Oran. Le 1^{er} février, les infirmières de Marnia rentraient en France. Quant à celles de Tlemcen, on consentit, sur les instances du médecin-chef de l'hôpital, à les laisser quelque temps encore dans leurs services ; elles ne partirent que le 1^{er} avril, les unes et les autres laissant derrière elles le souvenir des « éminents services qui », suivant les termes mêmes employés par M. le Dr Martin, directeur du service de santé du 19^{me} corps, « les avaient fait tant apprécier par le corps médical, par les malades et par tous ceux qui les avaient vues à l'œuvre ».

« Vous savez maintenant, messieurs, quel était le programme de vos infirmières, il me reste à vous dire de quelle façon elles l'ont rempli. Mais ici je sens toute mon impuissance à vous dépeindre cette action de tous les jours, de tous les instants, inspirée, nourrie par les sentiments les plus généreux qui puissent faire vibrer l'âme humaine.

« Tout ce qu'il y a de dévouement inné chez la femme, de compassion dans son cœur, d'énergie dans sa volonté a été dépensé par nos infirmières au chevet de ces malades, hier encore pour elles des inconnus, pour qui cependant elles vont avoir, lorsqu'ils leur arriveront, frappés par la maladie ou par les balles, des attentions de mères et de sœurs . . .

« Et en vérité, Messieurs, cela est très grand et très beau comme tout ce qui est inspiré par le sentiment du sacrifice et par le don de soi-même pour quelque grande cause. Nos soldats en ont eu conscience et leur admiration s'est accrue lorsqu'ils ont vu nos infirmières allier à cette haute compréhension de leurs devoirs la

plus minutieuse sollicitude dans l'accomplissement matériel de leur tâche. .

« Cette reconnaissance est venue de partout, des malades et des blessés d'abord, de leurs chefs ensuite, de leurs familles enfin, elle est venue de tous les coins de la France, sous les formes les plus naïves et les plus émouvantes. . .

« Les mères, dont les fils ont guéri, bénissent vos infirmières, et celles-là les bénissent encore, qui, elles cependant ont eu l'immense douleur de perdre leur enfant, mais qui savent de quelle compatissante sollicitude ils ont été entourés à leurs derniers moments. . .

« Ce rapport, déjà trop long serait pourtant incomplet, si je ne vous disais au moins un mot des distributions considérables de dons, faits par la Société aux ambulances et aux troupes du corps de débarquement.

« C'est par centaines et par centaines de caisses que ces dons ont afflué entre nos mains, venant de toutes parts, dons magnifiques, envoyés par le Conseil central ou par nos Comités, dons plus modestes émanant de nos sociétaires. . .

« 697 caisses exactement, ont été ainsi distribuées par la Société aux ambulances et aux troupes du corps expéditionnaire. Il n'est pas un poste, pas une ambulance, pas une colonne, pas un groupe, si isolé fût-il, pas un navire de guerre, pas un transport servant à l'évacuation, qui n'en eut, et à plusieurs reprises, sa part. . .

« Les romans, les publications illustrées, les revues, envoyés par notre Commission des Livres y ont tenu eux aussi une large place.

« Par deux fois, à deux reprises différentes, j'ai même été appelé à distribuer avec vos dons ceux que l'« Union des Femmes de France » m'avait fait l'honneur de m'envoyer, me témoignant ainsi une confiance à laquelle j'ai été très heureux et très fier de pouvoir répondre.

« Faites ainsi de la main à la main, sur place, après entente préalable avec les chefs du corps, et sur leurs indications, ces distributions, répondent mieux aux besoins de chaque groupement. parviennent plus promptement et plus sûrement à leurs destinataires, touchent surtout davantage le soldat que le don anonyme transmis par voie administrative. Peut-être me sera-t-il permis d'ajouter que pour celui, qui en pareil cas sert d'intermédiaire, c'est une très douce satisfaction que de voir à l'arrivée de ces dons,

venant de France, la reconnaissante et franche joie, qui épanouit tous les visages.

« Messieurs, voilà bien imparfaitement, bien incomplètement résumée l'œuvre accomplie par vos infirmières, au Maroc. Cinquante d'entre elles ont été ainsi réparties entre les hôpitaux de Casablanca et de Ber-Rechid, de Tlemcen et de Marnia. Quatorze y sont encore à l'heure actuelle, continuant la tâche de leurs devancières. Dans cette expédition, qui est votre seconde campagne à l'étranger, vous avez fait du bien, beaucoup de bien, l'armée vous le crie par toutes ses voix, le pays tout entier s'associe à sa reconnaissance. Nous, nous en rapportons la conviction que le jour de la mobilisation le fonctionnement de nos 338 hôpitaux du territoire serait assuré grâce à nos infirmières. Nous avons voulu faire une expérience, l'expérience est concluante... »

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE EN 1907

L'assemblée générale de l'Union des Femmes de France s'est tenue le 31 mai 1908, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M^{me} Charbonnier de la Bedollière, vice-présidente, remplaçant la présidente M^{me} Pérouse, souffrante.

Après la distribution des récompenses et distinctions habituelles, et la remise de médailles et de diplômes de reconnaissance aux vaillantes infirmières de la Société qui ont servi au Maroc, divers rapports furent présentés.

Sur les finances, d'abord. Le total général et la réserve financière, tant à Paris qu'en province, est de 5,658,884,09. Les recettes de l'année 1907 ont atteint 206,984,57, les dépenses 68,616,20, sans compter la somme de 103,535,35 consacrée entièrement à des dons aux soldats blessés et malades rapatriés du Maroc et des expéditions coloniales.

Le rapport sur les services de l'enseignement et du personnel présenté par M^{me} Périssé, directrice de ce dernier, relève les résultats satisfaisants qu'ont donnés les examens par lesquels se terminent les cours. Ces derniers sont donnés dans le dispensaire